

**Les Migrations Humaines dans les Aires Protégées
de l'Afrique Centrale: Cas de la Réserve Spéciale
de Dzanga-Sangha**

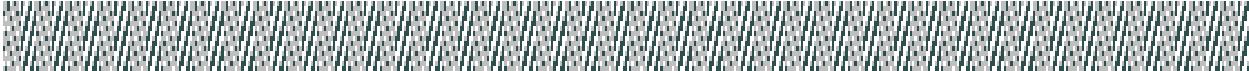
Zéphirin Mogba
Université de Bangui
et
Mark S. Freudenberger

Août, 1998



WWF

People and Conservation Program
World Wildlife Fund-US
1250 Twenty-Fourth Street, N.W.
Washington D.C. 20037-1175



Les Migrations Humaines dans les Aires Protégées de l'Afrique Centrale: Cas de la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha

Zéphirin Mogba
Université de Bangui
et
Mark S. Freudenberger
World Wildlife Fund

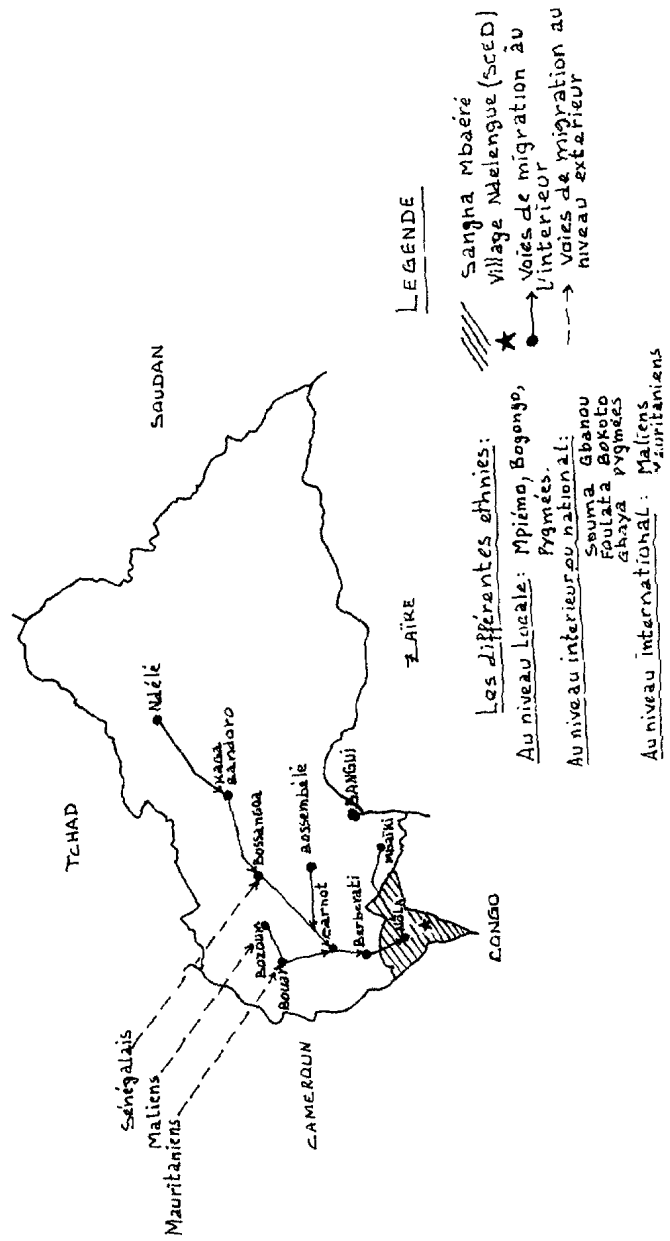
Introduction Générale

La migration humaine est de plus en plus considérée comme une menace à l'avenir des zones de haute biodiversité en Afrique centrale. Les récentes études autour des aires protégées montrent que les ressources naturelles des réserves sont mises en jeu par l'afflux des populations non forestières. Plusieurs facteurs incitent les populations urbaines et rurales à quitter leurs régions d'origine pour s'établir dans les aires protégées. Elles fuient souvent les conditions de pauvreté pour s'installer là où se trouvent souvent l'emploi, la terre propice à l'agriculture, les forêts fournissant une richesse en sous-produits végétaux et fauniques. L'afflux migratoire reste aujourd'hui l'une des contraintes à la conservation en Afrique centrale. Loin d'être impénétrable, le massif forestier du bassin Congolais apparaît comme le refuge de multiples populations cherchant à vivre de ses riches ressources naturelles.

En République Centrafricaine le World Wildlife Fund-US et ses partenaires nationaux ont mené une série des études de cas pour rechercher les causes et les impacts de ces migrations dans la Sangha-Mbaéré où est implantée le parc national de Dzanga-Ndoki. (Voir Figure 1). Les résultats de ces études ont démontré l'ampleur des flux humains dans la zone classée dont les ramifications dépassent les frontières nationales et même sous-régionales. L'urgence d'une définition des stratégies de réponse pour freiner ces mouvements migratoires s'avère nécessaire pour assurer une gestion durable des ressources naturelles du parc national de Dzanga-Ndoki. Au tour du parc, dans la Réserve Spécial de Forêt Dense de Dzanga-Sangha, la zone est fortement confrontée aux activités économiques liées au

Figure 1: Carte de la République Centrafricaine

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE:
 Carte des principaux axes des migrants
 vers le Village Mdelengue



développement de l'économie forestière et à la dynamique du front de diamant. Le présent article essaie de répondre à cette problématique à partir des contraintes et opportunités de conservation identifiées.

Méthodologie de Recherche

La Méthode Active de Recherche Participative (MARP) a été utilisée comme approche de recherche sur les différents sites choisis. La MARP est un processus intensif, itératif et rapide d'apprentissage orienté vers la connaissance des situations rurales. Elle s'appuie essentiellement sur de petites équipes multidisciplinaires qui utilisent une variété de méthodes, outils et techniques spécialement choisis pour permettre une meilleure connaissance des situations rurales. Ensemble avec les responsables du projet Dzanga-Sangha, l'équipe de recherche a formulé les objectifs pratiques des différentes études (voir Figure 2). Des missions ont été faites afin d'informer les populations des différents villages échantillonnés. Cela a permis d'adapter les objectifs de recherche au contexte social, économique et écologique local et de minimiser les risques de conflits et autres contradictions pouvant surgir entre les populations locales, les immigrants, et l'équipe de recherche.

Plusieurs outils de la MARP ont été utilisés pour la collecte des données.¹ Pendant sept à dix jours, l'équipe de recherche a séjourné dans les villages cibles en employant les outils de la MARP (les interviews semi-structurées, les cartes participatives villageoises, le profil historique, les calendriers saisonniers, les transects, les matrices et les grilles de planification). Tous ces supports visuels élaborés par les villageois eux-mêmes à partir des problématiques posées ont positivement facilité l'appropriation des résultats par les collectivités locales. Les entretiens sur le terrain et les synthèses analytiques se faisaient principalement en Sango, la langue nationale du pays. En revanche la rédaction des rapports a été faite en français. Avant de quitter les villages, l'équipe a fait une restitution à l'attention des populations pour s'assurer non seulement de la transparence dans le processus de la recherche mais aussi pour vérifier avec les partenaires locaux la fiabilité des données collectées durant le séjour au village. Les résultats de ces études ont été présentés au projet Dzanga-Sangha et également à la population locale de Bayanga.

¹ Le document de base pour notre travail est: Bara Gueye et Karen Schoonmaker Freudemberger, Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARP): Quelques notes pour appuyer une formation pratique. London: International Institute for Environment and Development, Août 1991.

Figure 2: Objectifs pour l'Étude de Cas au Village de Ndelengué

I. L'EVOLUTION ET LA TYPOLOGIE DU PHENOMENE MIGRATOIRE DANS LE TERROIR DE NDELENGUE

- Déterminer l'histoire du village, son évolution spatiale et les types d'exploitants
- Déterminer le terroir villageois et son évolution écologique
- Identifier les origines des migrants et les causes de migration au niveau régional, national, et international

I. LES MOTIVATIONS ET LES IMPACTS DES PARTIES PRENANTES

- Identifier les parties prenantes du terroir de Ndelengué et leurs motivations
- Identifier les principales ressources et l'évolution de leurs utilisations
- Identifier les ressources exploitées en dehors du terroir et les problèmes écologiques rencontrés
- Déterminer les règles étatiques et informelles influençant la gestion des ressources naturelles
- Déterminer les impacts des parties prenantes sur l'utilisation des ressources naturelles

I. LES ENJEUX DE CONSERVATION ET DE REGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

- Identifier les éléments de convergence et de divergence entre les parties prenantes sur l'utilisation des ressources naturelles aux alentours du village de Ndelengué
- Analyser les contraintes et les opportunités pour une meilleure gestion des ressources naturelles aux alentours du village Ndelengué

Le Contexte Politique et Socio-économique Sous-Régional

Les enjeux de conservation de la biodiversité dans presque tous les pays de la sous-région de l'Afrique centrale sont aujourd'hui une réalité. Les pays partageant le massif forestier du bassin du Congo, ont mis en place une politique nationale de l'environnement intégrant à la fois les volets de conservation des ressources naturelles et développement économique et social des communautés vivant tant à l'intérieur qu'à la périphérie des aires protégées. Cependant, des inquiétudes sérieuses demeurent. Ces aires protégées sont exposées à des pratiques sociales susceptibles d'annihiler les efforts consentis. Les situations de tensions et de crises sociales consécutives au processus de la démocratisation et de l'alternance politique n'ont pas épargné certaines aires protégées des pays de l'Afrique centrale (comme par exemple, les cas du Rwanda, Burundi et de l'ex-Zaïre). La violence des combats militaires a poussé les populations à se réfugier dans les forêts où elles vivaient de la faune et d'autres produits forestiers. En somme, le contexte politique dans lequel évoluent les pays de l'Afrique centrale ne contribue pas aux initiatives de conservation et de développement. L'instabilité des régimes au pouvoir et les rivalités politico-ethniques peuvent à tout moment remettre en cause l'autorité de l'Etat, principale partie prenante nationale auprès des partenaires extérieurs impliqués dans l'appui aux efforts de conservation de la biodiversité.

La plupart des Etats de l'Afrique centrale sont constamment soumis à de nombreuses pressions économiques qui affectent les programmes nationaux de conservation. Face aux problèmes grandissants de chômage, de non-paiement régulier des salaires de fonctionnaires et surtout du remboursement de la dette extérieure, ces Etats n'hésitent pas à remettre en cause la volonté politique de conservation des ressources naturelles au profit d'une politique pragmatique d'exploitation en vue d'approvisionner la trésorerie publique. Enfin, les états sont obligés de trouver des ressources monétaires pour faire fonctionner le système administratif. Pour cela, ils portent une grande attention sur l'exportation des matières premières. L'exploitation forestière ou minière leur permet de rembourser les crédits contractés. L'exemple le plus patent est celui de la République Centrafricaine avec le Projet de Développement de la Région Nord (PDRN) installé à Bamingui. En dépit de sa spécificité de zone classée, ce projet a vu une partie de son patrimoine foncier confié à une société Canadienne d'exploitation de diamant et d'or dénommé Howe-Centrafricaine. L'implantation de cette société minière a drainé du coup une vague migratoire de jeunes désœuvrés ruraux et urbains dans le parc accentuant par conséquent le développement du braconnage (Mogba, 1996).

La forêt offre aujourd'hui un cadre de survie et de sécurité économique pour les populations pauvres de l'Afrique centrale. Les immigrants se mêlent aux populations autochtones en s'engageant dans des stratégies d'extraction anarchique des ressources naturelles et même de spéculations financières. A des degrés divers, les populations sont impliqués dans des circuits complexes d'échanges, de commerce et de relations inter-ethniques transfrontalières. La dynamique migratoire liée à l'exploitation des ressources forestières est souvent source de conflits d'intérêts entre les populations locales et étrangères surtout dans les zones frontalières du Congo, du Cameroun et de la Centrafrique où des cas fréquents d'arrestation, de châtiments et même d'exécution sont signalés.

Toutes ces problématiques nous interpellent sur les enjeux d'une conservation durable des ressources naturelles dans la sous région centrale de l'Afrique. Comment protéger la biodiversité contres l'exploitation excessive des ressources naturelles face aux enjeux économiques de développement et de lutte contre la pauvreté? A partir de quel seuil la dynamique migratoire et démographique peut-elle constituer une menace pour la survie des aires protégées? Dans la mesure où le massif forestier de l'Afrique centrale restera longtemps encore un cadre de convergence des intérêts économiques divergents des parties prenantes locales et immigrants, y a-t-il aujourd'hui des opportunités locales nationales et sous-régionales de réponse aux impacts de la migration dans les aires protégées ?

Le Contexte de la Conservation dans le Sangha-Mbaéré

Des études anthropologiques, ethnohistoriques, archéologiques et linguistiques récentes ont démontré que toute la partie sud du massif forestier de la République Centrafricaine a longtemps constitué un champ migratoire, résultant de multiples contacts à la fois économique, social et politique (Gilles-Vernick, 1996). A partir du XVIème siècle, la présence des traitants Portugais, Hollandais, Anglais et Français impliqués dans l'économie de traite et l'exploitation du bloc forestier avait modifié le paysage écologique et démographique de la Sangha - Mbaéré. Durant cette période, cette région a connu la traite orientale avec Rabah et occidentale avec les Portugais, les Hollandais et les Anglais. Nombreuses populations habitant les localités de Nola, Carnot, Bania, et Bossangoa furent déportés vers les Amériques via l'axe Sangha-Oubangui (Conqueiry-Vidrovich et Suret Canale, 1962). L'avènement des compagnies concessionnaires suite au décret du 1899, la construction du chemin de fer Congo - Océan et autres chantiers routiers vont aussi marquer le cours migratoire des populations vers le massif forestier du sud.

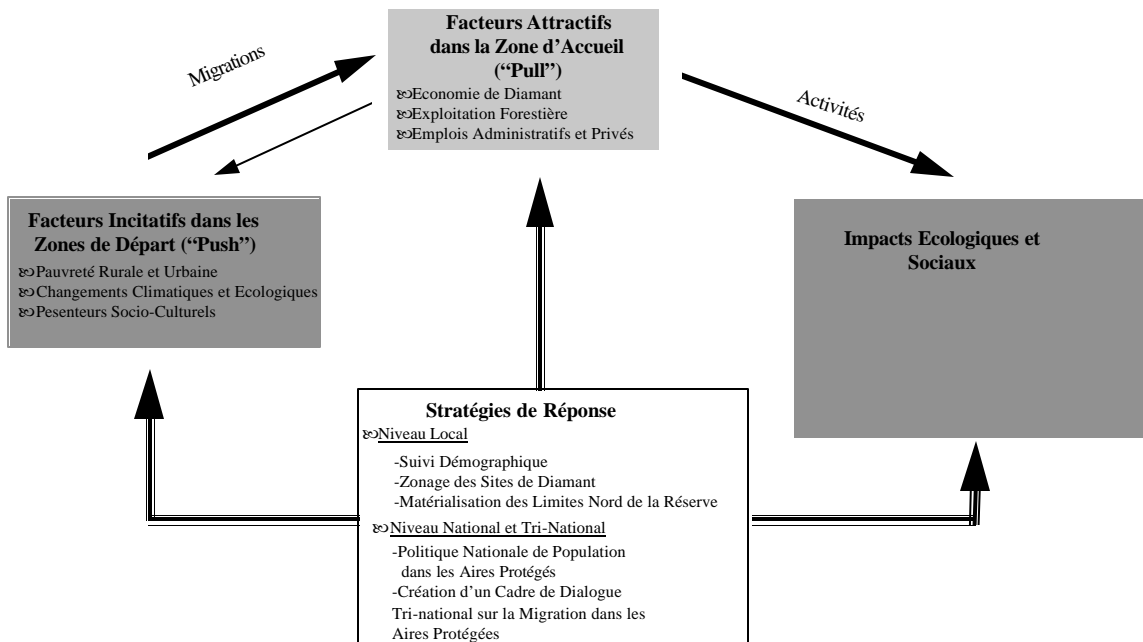
Aujourd'hui la région de Sangha-Mbaéré est connue pour sa population cosmopolite, résultat de multiples brassages nés des réquisitions et déportations forcées jadis entreprises par les compagnies concessionnaires pour la collecte du caoutchouc et le portage (Gilles-Vernack, 1996). Les enjeux économiques post-coloniaux liés au développement de l'économie forestière et du diamant continue encore de drainer les populations vers cette région. Tel est le cas aujourd'hui de la sous-préfecture de Bayanga. Différentes ethnies et nationalités peuplent cette localité (3.103 habitants pour 0.5 habitants/km²). En plus des populations autochtones que sont les BaAka et les Sanga-Sanga, on y trouve aussi des populations nationales et étrangères aux poids démographiques différents. Les données collectées à partir des nos études participatives auprès des populations de différentes localités villageoises montrent qu'ils sont plus nombreux que les autochtones. Les migrants représentent plus de la moitié de la population totale et contrôlent presque tous les circuits économiques.

En 1988 le gouvernement de la République Centrafricaine a décidé de classer le massif forestier autour de la ville de Bayanga en aire protégée. Cette forêt primaire abrite une diversité biologique considérable en ressource végétale et animale. On y trouve des éléphants de forêt, des bongos, des gorilles et plusieurs espèces végétales uniques. Le gouvernement a sollicité l'assistance technique du World Wildlife Fund pour créer les Parcs Nationaux de Dzanga et de Ndoki. Autour de ces deux parcs fut créée la Réserve Spéciale de la Forêt Dense de Dzanga-Sangha. Les activités humaines sont formellement interdites dans les parcs (Figure 3; Carte des délimitations des usages). En revanche, dans les zones à multiples usages plusieurs activités économiques sont permises selon une délimitation légale qui permettent des activités agricoles le long des routes, la chasse traditionnelle et Safari-chasse. L'exploitation forestière est même autorisée car les concessions existaient bien avant la création de la réserve. Toutefois, celles-ci sont en principe tenues de respecter les normes d'abattage définies dans leurs cahiers de charges. Par contre, l'exploitation minière est prohibée dans la réserve.

Figure 3: Carte de délimitation des usages

Tout compte fait, les migrations humaines constituent un problème fondamental pour la survie de la réserve. Dans le souci de s'informer de cette problématique et d'adopter des stratégies adéquates de réponse, le Projet Dzanga-Sangha a entrepris des études socio-économique et démographique afin d'identifier les facteurs "incitatifs" et "attractifs" des populations dans la zone protégée. Notre explication globale développée suite à la synthèse de nos études de cas fait l'objet de ce résumé (Voire Figure 4: Diagramme Analytique de la Migration autour et dans la Réserve Spécial de Forêt de Dzanga-Sangha).

Figure 4: Diagramme Analytique de la Migration autour de la Réserve Spéciale de la Forêt de Dzanga-Sangha



Les facteurs incitatifs à la migration dans les zones de départ

Notre recherche sur le terrain mis en sommaire par le schéma précédent montre que les migrations dans la Sangha-Mbaéré sont surtout liées à la pauvreté urbaine et rurale, les changements climatiques et écologiques dans les pays du Sahel, et plusieurs pesanteurs socioculturelles - tous facteurs qui *poussent* les populations à quitter leurs lieux d'origine. La Sangha-Mbaéré *attire* les populations par ses richesses forestières et minières - sources d'emploi pour de multiples acteurs économiques. Cette dynamique migratoire menace l'avenir de la réserve Dzanga-Sangha.

La pauvreté rurale et urbaine

Les conditions économiques difficiles du pays tant en milieu rural qu'urbain restent l'une des causes motrices de la migration des populations dans le sud. Le contexte sociale de la migration se manifeste par la faiblesse du tissu économique fortement dominé par la production agricole dont les produits se vendent mal et l'impossibilité pour les jeunes ruraux de trouver sur place un emploi rémunérateur. Une fois éjectés du circuit scolaire, les jeunes n'ont qu'une seule perspective; celle d'immigrer vers les zones minières et d'exploitation forestière où ils espèrent faire fortune. La majorité des migrants rencontrés à Salo, Ndélengué, Bayanga et Bouanda sont des déscolarisés venus des diverses régions des savannes de la RCA (Bossangoa, Berbérati, Sangha-Mbaéré, Ombella- Mpoko). Le plus souvent, ils se dirigent vers des localités où résident déjà un parent ou un ami de longue date impliqué dans l'exploitation du diamant ou employé dans une scierie. Grand nombre des ces migrants sont célibataires. Certains ont laissé leurs jeunes fiancées au village dans l'espoir de les faire venir une fois les commodités matérielles satisfaites.

Les changements climatiques et écologiques

Deux catégories de migrants y sont concernés. Ce sont les "réfugiés écologiques" et les éleveurs peuls Mbororo pratiquant l'élevage de gros bétail. Les réfugiés écologiques sont les populations immigrantes venues des régions sahéliennes du Sénégal, Mauritanie, Mali; et autres fuyant les conditions difficiles de vie liées aux longues périodes de sécheresse et le chômage grandissant en milieu urbain et rural. Les axes migratoires souvent empruntés par cette catégorie de population sont complexes au départ de leurs pays. Bon nombre parmi la population migratoire ont transité dans différents pays et exercé diverses activités économiques informelles

avant d'arriver en Centrafrique. Ils ont été de petits commerçants ambulants, tailleurs, mécaniciens, vendeurs de thé ou de cola au Gabon, Congo, ou au Congo Démocratique. Le pactole amassé durant leur séjour migratoire est souvent investi comme capital initial dans le travail de diamant.

L'autre catégorie de migrants est représentée par les éleveurs Foulbés Mbororo venus du Cameroun et du Tchad à la recherche du bon pâturage au. Installés à Sabéré sur l'axe Nola - Salo depuis plus de quatre ans, ces éleveurs emploient des feux de brousse pour faire reculer les arbres dans lesquelles habitent des mouches tsé-tsé et aussi d'encourager des pâturages aux alentours des villages de Ndelengué, Monasao, Beya et Bélémboké. Selon nos interlocuteurs, autrefois en très petit nombre, l'effectif de ces éleveurs de gros bétail a considérablement augmenté compte tenu de la forte demande en protéine animale sur les nombreux chantiers de diamant et surtout de l'opportunité d'une évacuation du cheptel bovin via la rivière Sangha vers le Congo et le Gabon où les coûts de vente sont très intéressants.

Les contraintes socioculturelles

Les pesanteurs socioculturelles sont surtout à l'origine des migrations inter-régionales et nationales. Les migrations liées au mariage poussent les jeunes femmes à suivre leurs maries résidant sur les chantiers de diamants ou dans les cités ouvrières. Une fois arrivées dans la zone d'accueil, elles s'intègrent rapidement dans les activités économiques du milieu. Les femmes s'investissent dans le petit commerce des produits de première nécessité, la fabrication de l'alcool de traite, et les travaux de diamants.

Les migrants arrivent souvent de Nola, Berbérati, Bossangoa, Paoua, et Bouar. Ils retrouvent généralement dans les villages d'accueil des parents. Certaines des populations immigrantes nationales ont été déportées dans la région de Sangha-Mbaéré par l'administration coloniale et les concessionnaires pour combler le déficit en homme jadis causé par la maladie de sommeil. Ils ont pu façonner au cours du temps une nouvelle vie en intégrant certaines mœurs de la région d'accueil. C'est le cas des Gbaya venus de Bossangoa et de Berberati qui sont aujourd'hui des chefs de village (par exemple, Ndelengué) ou encore des chefs de chantiers à Salo ou Bouanda.

La migration régionale dans le Sangha-Mbaéré est surtout liée à la sorcellerie. Ces mouvements touchent surtout les villages Mpiemo du secteur Kouapili à Salo. Deux facteurs importants expliquent la sorcellerie. Ce sont la jalousie face aux réussites individuelles et le remboursement de "dette" humaine contractées auprès des autres

sorciers. En effet, la prospérité individuelle est mal vue dans la société Mpiémo où grand nombre d'individus vivent dans la pauvreté. Elle concerne surtout la réussite scolaire, la construction d'une grande maison en tôle dans le village ou encore les visites ostentatoires répétées aux parents restés au village. Les conséquences sociales de la sorcellerie sont nombreuses d'après les témoignages des jeunes et des vieux. La sorcellerie bloque la chance et la réussite scolaire et économique des jeunes. Elle occasionne la perte en vie humaine, le retard de développement des villages. L'instinct de conservation en vie pousse souvent les Mpiémo à émigrer et à s'installer définitivement dans les régions environnantes de Salo plus précisément à Bayanga où ils travaillent dans l'exploitation forestière ou dans la réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha comme guide touristique.

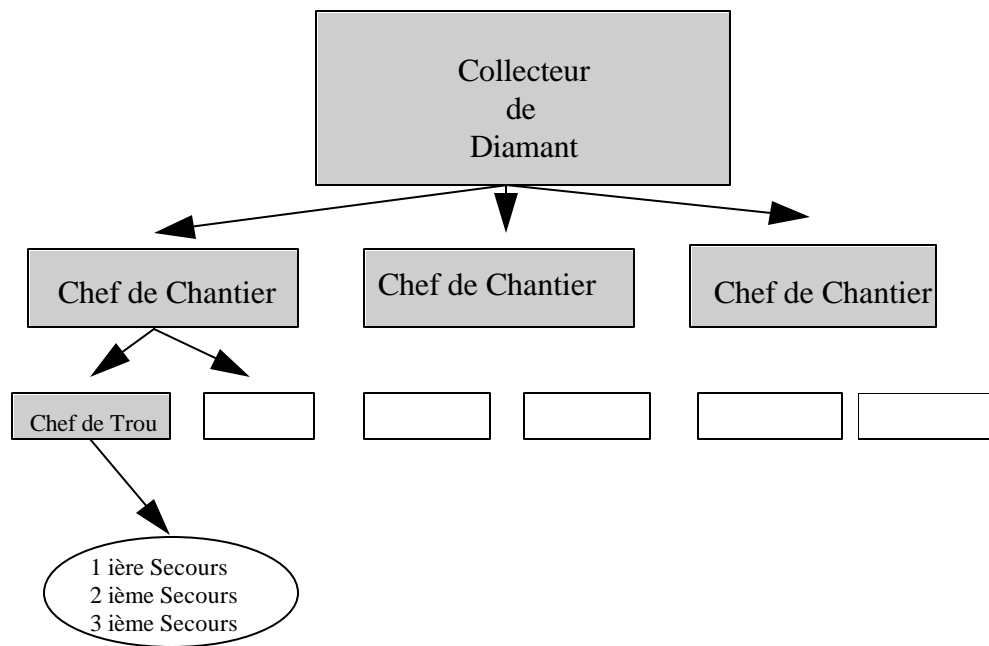
Les facteurs attractifs dans la zone de la réserve

Trois principaux facteurs attirent les populations dans le massif forestier de la Sangha Mbaéré. Ce sont l'économie de diamant, l'exploitation forestière, les emplois administratifs et les services touristique

L'économie de diamant

D'après les études de cas réalisées à Ndelengué, Bouanda et Salo, l'économie de diamant reste le principal facteur incitatif à la migration dans la région. La zone du massif forestier du sud allant de Carnot à Nola y compris Ndélengué, Bouanda et Salo ont été jadis prospectées par les sociétés concessionnaires aux environs de 1930. Les gisements de diamant sont situés sur des grès (Carnot) et parfois dans des zones hydromorphiques couvrant toute la partie septentrionale de l'actuelle réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha. Donc, l'économie de diamant est antérieure aux enjeux de la conservation des ressources naturelles dans la Sangha-Mbaéré. Cette économie est fortement soutenue par les capitaux étrangers venant des grandes sociétés industrielles comme DeBeers et autres. Les capitaux sont investis sur les différents chantiers à travers les bureaux nationaux d'achat qui sous-traitent avec des intermédiaires que sont les collecteurs de diamant. L'organisation du travail et des transactions est structurée de la manière suivante sur les chantiers (Figure 5: Structure de l'Économie de Diamant).

Figure 5: Structure de l'Économie de Diamant



Les diamants se trouvent principalement dans les lits des ruisseaux qui sillonnent le Sangha-Mbééré. Plusieurs techniques sont utilisées pour extraire la mince couche de gravier contenant les diamants. Pour atteindre les couches du “bon coeur,” ou le gravier contenant les diamants, les travailleurs sont obligés de déplacer d’énormes quantités de terre. La première technique consiste à simplement creuser des grandes trous d’au moins 5 mètres pour atteindre la couche de gravier contenant des diamants. Parfois les motos pompes sont utilisées pour évacuer l’eau. Souvent des barrages sont construits dans les lits des ruisseaux pour dévier l’eau afin de faciliter l’accès au “bon coeur.” Un autre technique consiste simplement à plonger dans une rivière pour enlever avec des paniers le gravier et puis de le déposer dans le fond d’un pirogue où les *nagbata* chercheront les diamants. L’extraction de diamant expose les employés à des risques de noyade, des blessures, d’écroulement. Mais, en dépit des risques que recouvre ce travail, l’économie de diamant mobilise une diversité de personnes venant des couches socio-économique variées.

Pour les jeunes chômeurs ruraux et urbains, l’économie de diamant offre plus d’opportunités que le travail de la terre. La disponibilité de l’emploi est permanente sur les chantiers de même que la sécurité alimentaire assurée par les collecteurs et

les chefs de chantiers. Les possibilités de spéculations financières encouragent les commerçants ambulants à développer des activités économiques auxiliaires. C'est le cas des populations immigrantes étrangères en dépit d'une loi officielle interdisant leur entrée et séjour dans les zones minières. Ces migrants étrangers ravitaillent les camps en nourriture, boissons alcoolisées, outils de travail, et carburants pour les motopompes. Ils allouent des crédits aux artisans miniers et contrôlent ainsi l'économie de diamant depuis les sites d'exploitation jusqu'aux bureaux d'achat de Bangui auprès desquels ils jouent le rôle d'intermédiaires. Cette situation est l'une des contraintes majeures à la maîtrise de l'économie du diamant par l'état. A l'époque de l'ex -Empereur Bokassa, la Brigade des Mines appuyée par l'armée pouvait se rendre dans les zones minières pour s'assurer de l'application effective de la loi officielle interdisant la présence des étrangers.

Aujourd'hui le front de diamant se situe sur les cours d'eau Senguè, Liboué et Yobé, dans la partie septentrionale de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha (Figure 6: Carte sur la localisation du front de diamant) en dépit des textes juridiques y interdisant une quelconque exploitation. Ces nouveaux chantiers sont à l'origine de l'avancée du front de diamant dont les incidences multiples affectent les autres ressources végétales et animales. Lorsque la productivité d'un chantier baisse, les populations immigrantes abandonnent les camps pour s'établir ailleurs là où l'économie de diamant est plus prospère. De nombreux chantiers et camps autrefois prospères sont éteints ou n'existent que de nom aujourd'hui. C'est le cas de Camp Zaïre jadis actif et rassemblant à l'époque plus de 2000 habitants qui s'est presque vidé au profit des camps Ernest et Bouanda.

Figure 6: Carte sur la localisation du front de diamant

L'exploitation forestière

La forêt dense Centrafricaine occupe une étendue moindre, environ 30.000 km² soit un peu moins de 5% seulement de la superficie totale du pays (617.000km²). Elle se limite à l'extrémité sud-ouest de la RCA, au sud d'une ligne allant de Bangui à Berbérati qui ne constituant une formation continue, qu'au sud de Mbaiki et Nola, dans les préfectures de la Lobaye et de la Haute-Sangha. Elle n'est qu'une portion de la frange septentrionale du grand massif forestier qui s'étend sur le sud Cameroun, le Gabon et les deux Congo (Suchet, J.B, 1969). Du point de vue historique, l'exploitation industrielle de la forêt Centrafricaine a débuté au lendemain de la seconde guerre mondiale. C'était l'oeuvre des grandes compagnies concessionnaires qui disposaient de 120.000 hectares de terre. En 1964, quatre ans après l'indépendance, neufs sociétés forestières aux capacités inégales contrôlaient son exploitation. De 1948 à 1965, le nombre des abattages est passé de 16.000 m³ à 172.925 m³. Aujourd'hui, il ne reste qu'une seule société forestière en activité avec la fermeture récente de Sylvicole de Bayanga pour cause de mauvaise gestion. La SESAM (Société d'exploitation de la Sangha-Mbaéré) installée à Salo depuis 1990. Cette société a un permis d'exploitation de 106.700 hectares divisés en quatre Unités Forestières de Production. Il s'étend du secteur Kouapili au cours d'eau Gobomou qui sépare la RCA du Cameroun. Pour exploiter la forêt, la SESAM fait des coupes de bois, ouvre des routes et des voies d'évacuation, des parcs à grumes laissant ainsi des poches vides dans la forêt. Cette exploitation n'est jamais suivie d'opérations sylvicoles nécessaires pour la régénération de la forêt et autres ressources naturelles.

Tout comme les chantiers de diamant, les sociétés forestières (Slovenia Bois de 1971 à 1987, Sylvicole de Bayanga de 1993 à 1997 et SESAM à Salo) sont aussi causes de nombreux mouvements migratoires des jeunes filles et hommes à la recherche de l'emploi. La Sylvicole employait environ 400 ouvriers. La SESAM gère actuellement un effectif de 280 personnes. Généralement, autour de ces sociétés forestières se développent des activités économiques formelles et informelles ayant des relations directes ou indirectes avec l'administration et l'exploitation forestière. Les villages environnants approvisionnent en gibiers et autres produits forestiers les camps des ouvriers. Certains de leurs employés investissent aussi dans le souci de maximiser plus de profits dans l'économie de diamant, la chasse, et la production de l'alcool de traite et de vin de raphia à travers leurs épouses. Tout compte fait, l'exploitation forestière reste un facteur déterminant dans la création de multiples activités auxiliaires souvent incompatibles aux enjeux de la conservation .

Au regard de ces données l'on peut dire l'attrait qui exercent ces sociétés sur les migrants n'est que façade. L'embauche n'est pas offerte par ces sociétés qu'à une petite pourcentage de la population. Pour s'en sortir, les migrants n'hésitent pas à se reconvertir en chasseur, artisan minier ou en coupeur de vin de raphia. L'économie de diamant reste dans la région de Sangha-Mbaéré le principal pourvoyeur en homme dans la réserve car l'exploitation du diamant n'exige pas de diplôme ni de qualification professionnelle.

Les emplois administratifs et les services touristiques

La sous-préfecture de Bayanga est un lieu de concentration des populations où le phénomène migratoire est visible. Sa proximité avec les frontières du Congo et du Cameroun est également un facteur important de migrations humaines liées à l'utilisation des ressources naturelles. De par le statut juridique de cette localité, Bayanga est une zone aussi d'emplois administratifs. L'état a mis en place des services publics de la Mairie, la Police, la Gendarmerie qui reçoivent des fonctionnaires venant des autres régions du pays. Des services privés d'hôtellerie et de petits commerces liés au développement du tourisme et de l'économie du diamant sont également dans la région. Ces entreprises sont créatrices d'emplois dont les impacts concourent à l'attraction des populations immigrantes régionales, nationales et étrangères en quête d'un travail rémunérateur.

Les impacts de la migration sur la réserve

Les impacts de la migration humaine sur les ressources naturelles et même sur les collectivités locales d'accueil sont nombreux. Pour des raisons d'analyse, nous pouvons les regrouper autour de deux grandes points à savoir les impacts écologiques et les impacts sociologiques.

Trois principaux problèmes écologiques sont perceptibles à savoir la pollution et l'assèchement des cours d'eau, le recul du front forestier et l'exploitation anarchique de la faune.

La pollution et l'assèchement des cours d'eau

L'exploitation de diamant contribue à la perturbation du régime des cours d'eau qui arrosent toutes les parties nord et ouest de la réserve. Un grand nombre de petits ruisseaux soumis depuis plusieurs années à une surexploitation sont asséchés. Certaines techniques d'exploitation de diamant comme celle des barrages, font dévier l'eau de son lit initial tout en modifiant son régime. Le débit du nouveau cours d'eau dévié est plus fort que l'ancien. Le plus souvent, les tas de graviers extraits et lavés sont soit abandonnés aux abords des rives soit reversés dans les cours d'eau obstruant ainsi leur écoulement normal. Il y a aussi la pollution causée par les huiles carbonisées des motopompes. Toutes ces pratiques contribuent largement à la dégradation de la qualité des eaux. Si en saison sèche les petits cours d'eau connaissent un assèchement, en saison pluvieuse presque l'ensemble des cours d'eau connaissent des crues dues aux nombreuses déviations artificielles provoquant généralement des cas d'inondation et de décomposition du sous-bois et même la disparition des espèces non aquatiques qui y vivent.

Les visites effectuées sur les différents chantiers installés sur les cours d'eau Alindjombo, Kangabé, Beleboké, Yobé, Lipipi ont révélé un constat triste sur l'état des sols. Des trous énormes ont été ouverts partout soit dans le lit des rivières soit sur les rives dévastant les galeries forestières qui bordent ces cours d'eau. Leurs dimensions et profondeurs sont assez importantes suivant le niveau du gravier extrait. Malheureusement, ces ouvertures ne sont jamais remblayées à la fin des travaux. Ce qui représente un danger pour l'homme et les gros mammifères comme les éléphants qui peuvent se tuer en tombant dans ces trous.

En somme, l'analyse de nombreux témoignages recueillis et d'une photographie aérienne de la zone prise en 1990 par une satellite américaine LANDSAT (Biodiversity Support Program, 1993) confirment l'existence des zones d'éclaircies le long des cours d'eau ci-dessus cités. Une étude plus minutieuse devrait analyser la corrélation entre ces éclaircies sur les images et ceux sur le terrain. Pour le moment, les résultats de nos investigations attestent l'hypothèse selon laquelle les zones d'éclaircies sur les images sont des carrières soit en exploitation soit des vestiges des travaux antérieurs.

Le dégradation de l'habitat forestier

D'autres problèmes non moins importants qui affectent la réserve sont le déboisement et les feux de brousse. En effet, un processus de déboisement non négligeable semble accompagner les activités économiques des migrants impliqués dans le travail du diamant, la fabrication du vin de raphia et des tuiles de bambous et la production agricole. Somme toute, là où l'économie forestière prospère, le massif forestier se dégrade. Tels sont les cas de Ndelengué, Salo, Beya, Camps Zaïre et Bouanda où les pressions anthropiques sur les ressources végétales sont de divers ordres. La forêt est exploitée non seulement par les artisans miniers mais aussi par les vanniers qui y collectent leurs matériaux de travail pour la fabrication des petits paniers servant au ramassage des graviers sur les chantiers. Elle subit aussi la pression des cultivateurs. L'usage du feu comme moyen principal de nettoyage de nouveaux champs de maïs et de manioc autour des villages et des camps miniers est très développé. L'agriculture sur brûlis pratiquée par l'ensemble des populations locales et immigrantes est grande consommatrice des terres et des forêts. Les principales cultures occupant de vaste superficie sont le manioc, aliment de base des populations, et le maïs utilisé généralement dans la fabrication de l'alcool de traite. Habituellement, les agriculteurs ne reviennent pas sur les jachères. Les sols sont sableux en surface. Ce qui les pousse à ouvrir de nouvelles parcelles à travers la forêt. L'accroissement actuel de la population surtout à Bayanga pose de sérieux problèmes de gestion foncière des zones de culture. Conformément au règlement intérieur de la réserve spéciale, le texte fixe les zones de culture à 500 mètres de part et d'autre de la route. Mais des cas nouveaux de colonisation des terres agricoles de plus de 600 mètre sont été observés.

Autre ressource végétale fortement menacée par les pressions anthropiques est le raphia dont la sève est consommée comme vin local appelé "Molènguè." Jadis exploitée par les autochtones (les sangha-sangha), cette ressource naturelle a vu son champ d'exploitation ouvert aux populations immigrantes régionales et nationales (les Gbaya de Berbérati, les Mpiemo, les Dagba, les Ngondi et les Pygmées de Mossapula). L'économie de raphia est source d'importants revenus à Bayanga car les demandes s'étendent jusqu'à Salo, Nola, Ndélengué et sont toujours en hausse compte tenu des flux migratoires dans la région. Considérée comme une espèce végétale magique, le raphia est source de nombreuses activités économiques auxiliaires et polarisantes (Mbaiki, 1997). En définitive, qu'il s'agisse de la production du vin ou de la fabrication des tuiles de bambou, de l'agriculture sur brûlis ou des sociétés forestières, l'exploitation anarchique de l'habitat forestier a des incidences non seulement sur la réserve mais aussi sur les revenus et régimes alimentaires des populations locales y compris certaines espèces animales. L'exemple du raphia est illustratif. Ses grains sont consommés par les oiseaux et les éléphants. Par contre, le bourgeon dont est tiré le vin ainsi que les chenilles

provenant de la décomposition des raphias abattus servent d'aliments pour les hommes.

L'exploitation anarchique de la faune

La dynamique migratoire crée non seulement des besoins alimentaires mais aussi des attentes en terme de revenus. D'après les populations locales de Bayanga et des villages environnants, l'augmentation de la population due à l'implantation des sociétés forestières et l'affectation par l'état du personnel administratif et le développement des services touristiques privés expliquent en grande partie les causes de l'exploitation anarchique du cheptel faunique sauvage autrefois dense. La régression de la densité des populations fauniques est liée au développement du braconnage. Les produits servent à l'alimentation des artisans sur les chantiers où sont vendus sur les marchés de Bayanga, Nola, Berberati et Libongo au Cameroun. La chasse est devenue pour un grand nombre de migrants nationaux en chômage une activité économique très rentable dont les revenus sont réinvestis dans le travail de diamant, la fabrication de l'alcool de traite, le commerce des cartouches. Elle est pratiquée sous diverses formes. Il y a la chasse au fusil, au câble, au piège. La chasse au fusil et au câble d'acier est très développée. Une personne peut à elle seule détenir plus de 200 câbles d'acier et 3 fusils de fabrication locale communément appelée "Yarenga." En effet, l'illusion d'une régénération temporelle et perpétuelle des ressources fauniques dans la mentalité des populations immigrantes participe grandement au braconnage accéléré dans la réserve. Dans cette exploitation anarchique, même les espèces entièrement protégées ne sont guère épargnées. Celles-ci sont abattues pour des besoins alimentaires et mercantiles. Le camp minier de Bouanda constitue aujourd'hui un point focal important où convergent toutes les activités de chasse venant des autres camps limitrophes (eg. Zaïre, Sakayo, Ndelengué, Camp Ernest, etc.) et même des villages et villes lointains.

Dans le secteur Kouapili à Salo, il est estimé que plus de 60% de la population détiennent au moins une arme de chasse. Ces armes n'ont jamais été déclarées au service forestier. Un autre instrument de chasse très répandue est le câble d'acier dont l'usage est interdit par le code forestier centrafricain. Ce type d'arme cause d'énormes dégâts dans la population faunique. Il n'y a pas de choix d'espèce ni de sexe. Si la zone est giboyeuse, sur 200 câbles posés, l'on peut attraper 40 à 80 espèces différentes. Souvent, les chasseurs sont obligés d'abandonner une partie de leur butin en forêt pour cause d'excès de poids. Parfois ils n'arrivent pas à repérer tous les câbles. Les transects écologiques réalisés aux alentours de la réserve rendent compte aujourd'hui de la raréfaction du gibier. Il faut parcourir plus de 40

kms dans la forêt, loin des chantiers et habitations, pour espérer trouver un petit singe ou un céphalophe bleu. C'est pour dire que le braconnage touche déjà la zone du parc national Dzanga-Ndoki. Les braconniers y pénètrent en amont du cours d'eau Yobè où ils campent plus de 5 jours avant de regagner leurs bases. Ces incursions illégales sont causes de nombreux et fréquents conflits entre les éco-gardes du projet et les populations vivant dans les camps miniers.

Les impacts sociologiques

Ces impacts peuvent se regrouper autour de quatre principaux points à savoir les changements de mentalité, la modification du régime alimentaire, le développement des conflits autour des ressources naturelles entre les parties prenantes immigrantes et locales.

Les changements de comportements

Les populations immigrantes sont généralement porteuses d'un diffusionnisme culturel souvent cause des changements de mentalité et des cas de déviance sociale dans les régions d'accueil. Elles apportent les mentalités et valeurs sociales négatives acquises en ville, dans leurs régions ou pays d'origine, ou encore empruntées au cours de leurs mouvements migratoires. Loin de concourir à l'unité sociale et au développement de la localité d'accueil, la diffusion de ces valeurs participe davantage à sa fragmentation en de petits groupes d'intérêts divergents.

Cette situation est très perceptible dans les camps miniers en l'absence d'un tissu social culturel et traditionnel susceptible d'unir l'ensemble des parties prenantes immigrantes quelles que soient leurs origines. Les cas de déviance sociale concernent surtout les jeunes. Désenchantés après un long séjour infructueux sur les chantiers et abandonnés au désespoir, ils s'adonnent à la consommation abusive de l'alcool de traite et de la drogue. L'alcool de traite reste aujourd'hui un fléau pour les populations locales et immigrantes. Les Mpiemo sont connus dans la région de la Sangha-Mbaéré pour leur capacité de maîtriser la consommation excessif d'alcool et en conséquence, la déviance ethnique. Il en découle le non respect des autorités publiques et personnes âgées par les jeunes, les cas fréquents de bagarres, de divorces et de meurtres. Raison pour laquelle dans les villages de Kouapili à Salo, grand nombre d'immigrants nationaux et étrangers n'y ont pas de logements. Ceux-ci préfèrent séjourner sur les chantiers loin des pressions sociales parfois collectives de la population locale sous l'effet de l'alcool en cas d'un quelconque conflit.

Une telle situation sociale ne favorise pas une implication effective des populations immigrantes dans les enjeux de développement des localités d'accueil. Ces pratiques sociales représentent les principales causes des conflits (agression, viol, adultère, vol de matériels de travail et de diamants dans les camps) fréquemment soumis au jugement des chefs de village et de la gendarmerie. A ces faits sociaux négatifs s'ajoute aussi la prostitution féminine souvent l'oeuvre des jeunes filles célibataires travaillant dans les restaurants touristiques privés dépendant des sociétés forestières.

Toutefois, au delà des comportements négatifs ci-dessus mentionnés, force est de noter aussi les changements positifs nés des projets d'aménagement forestier et de gestion durable des ressources naturelles. La présence des institutions étrangères telle que le WWF(World Wildlife Fund) a beaucoup contribué au développement d'une éthique environnementale. Leurs actions contribuent aujourd'hui à la régression des pratiques anarchiques d'utilisation des ressources végétales et animales et à l'implication de plus en plus accrue des communautés locales dans la gestion participative et rationnelle des ressources de leur terroir à travers des structures décentralisées comme le Comité de Développement de Bayanga.

La perturbation du régime alimentaire des BaAka

Les matrices dévolution écologique réalisées ensemble avec les populations de Salo, Ndelengué, Bouanda et Bayanga ont révélé l'existence d'une relation symétrique entre le recul du front forestier et la perturbation du régime alimentaire des populations forestières. Cette situation touche principalement les populations pygmées BaAka dont l'alimentation est historiquement fondée sur les produits de la chasse, la collecte et du ramassage. Il en est de même pour les Mpiemo de la région de Salo. Le régime alimentaire de ces populations est fonction du cycle saisonnier des produits de la forêt qui constitue pour eux leur principal source d'alimentation. Or, ce forêt est sujette à de multiples attaques par des parties prenantes socio-économiques immigrantes liées aux sociétés d'exploitation forestières ou l'économie de diamants. En effet, les coupes abusives et accélérées de bois dans presque tout le massif forestier de la Sangha Mbaéré (Nola, Salo, Ndelengué, Bayanga) contribuent à la raréfaction de certaines espèces végétales et animales (comme les chenilles et les champignons) longtemps intégrées dans les habitudes alimentaires de ces populations locales. De plus, les interdictions par les institutions de conservation aux prélèvements des produits forestiers dans des parcs nationaux augmentent encore de plus les menaces aux systèmes d'alimentation des BaAka.

Les diverses espèces de chenille communément appelées *Mboyo*, *Kanga*, *Mbougou* et *Ndôssi* sont ramassées pendant la saison des pluies des mois de Juillet, Août et Septembre. Leur ramassage occupe une place importante dans le calendrier saisonnier des activités des Mpiemo et des pygmées BaAka et Bagombé. Il draine à la fois les hommes, les femmes et les enfants. Pendant ces périodes, les villages et même les écoles installées dans les campements pygmées se vident au profit de la forêt où les ramasseurs construisent des camps et rivalisent d'ardeur dans le ramassage. Une fois ramassées, ces chenilles sont séchées et ramenées au village dans des paniers dont une partie sera vendue et l'autre réservée à l'autoconsommation familiale pendant les périodes de soudure. Riche en protéine animale, la chenille occupe une place importante dans l'alimentation des populations forestières. Malheureusement, il paraît que sa population ne cesse de baisser des suites de la déforestation. En effet, les arbres à chenille (le Sapéli) font l'objet de nombreux abattages par les sociétés forestières pour son excellente qualité. D'après les populations de Mékanda, de 1986 à 1996, l'activité traditionnelle de ramassage des chenilles a connu un arrêt pour cause de non production. Celle-ci commence à reprendre timidement mais il faut parcourir de longues distances maintenant pour en trouver. Ce qui nécessite un long séjour dans la forêt et une exposition à des risques divers.

Tout comme le ramassage des chenilles, la collecte des champignons reste une activité économique très prisée dans les zones forestières du sud. Malheureusement, les champignons connaissent un changement régressif dans son évolution compte tenu des multiples pressions sur l'habitat forestier. Sa quantité disponible est aujourd'hui insuffisante tant pour les hommes que pour certains animaux (tortues et cephalopes).

Autres facteurs déterminants dans la perturbation des régimes alimentaires des populations forestières sont le développement de la chasse au fusil dans les zones banales de la réserve et l'interdiction par le projet Dzanga-Sangha d'un quelconque prélèvement dans les parcs de Dzanga et de Ndoki. Ces deux situations pénalisent grandement les pygmées BaAka qui pratiquent encore la chasse au filet. Les nombreux coups de feu dans la zone banale ne favorisent pas une présence permanente des gibiers. Ce qui pousse souvent les pygmées à s'aventurer dans les parcs où abondent le gibier et le miel. Les témoignages recueillis auprès des BaAka rendent compte de ce changement.

Bien avant la faune était abondante et on chassait au filet dans toute la zone. On pouvait facilement attraper les Nguènze (porc-épic) les Bacoya (les gros singes) les Mboloko (les antilopes) qui permettaient aux familles de s'alimenter en viande. Maintenant, il n'y a

rien. La faune est devenue rare à cause de la chasse au fusil et de l'interdiction du projet de chasser là où il y a les gibiers et même de collecter le miel très abondant le parc. Nous sommes obligés de manger des feuilles comme des animaux (Ndelengué, avril 1997).

Ces propos font ressortir l'état de déficit alimentaire dans lequel vivent les populations pygmées soumises aux inégalités d'accès aux ressources naturelles en dépit de leur antériorité dans la région. Les cas de malnutrition et de parasitoses intestinales fréquents chez les enfants en sont des signes palpables. Les efforts d'une compensation alimentaire par la production agricole sont encore en dessous des attentes qu'implique leur sédentarisation aux alentours de la réserve.

Le développement des conflits entre les parties prenantes locales et immigrantes

La migration met en situation d'interrelation les populations aux manières d'agir, de penser et de sentir différentes. Ce qui est souvent cause de conflits, de mésentente dans la zone d'accueil. Trois principaux conflits d'intensité variante suivant les parties antagonistes ont été identifiés. Ces conflits sont relatifs à la réglementation de la chasse, le vol de diamant (tic-tac), le non respect des cahiers de charge et du code forestier. Des interviews semi-structurées réalisées avec les vieux, les jeunes et les femmes sur ces éléments de divergence révèlent des rapports existant entre les différentes parties prenantes en présence.

Les conflits sur la réglementation de la chasse ont pour causes la méconnaissance des lois sur la chasse, la détention illégale des armes de chasse et le non respect des espèces protégées. Bon nombre de populations locales et immigrantes sont détentrices d'armes à feu et de câbles d'acier. Les multiples opérations de contrôle et de répression des agents des Eaux et Forêts à Bouanda, Ndelengué, Salo et Bayanga ont créé chez les populations des réflexes de peur et d'agressivité contre tout ce qui symbolise la conservation de la faune. Si le projet Dzanga-Sangha a des réelles difficultés à développer des activités à Salo, c'est justement à cause des impacts négatifs laissés par ces contrôles souvent musclés à savoir la saisie d'armes et la détention en prison des contrevenants.

Le conflit autour du diamant est purement sectaire parce que limité seulement aux parties prenantes impliquées dans ce travail. Le "tic-tac" ou vol de diamant favorise le marché noir. Le diamant est vendu en dessous de sa valeur réelle. Toutefois, la plus value dégagée est reversée secrètement à l'initiateur du marché noir.

Les conflits autour du code forestier et des cahiers de charges font surface dans les discours des populations locales lorsqu'on aborde les problèmes liés au modèle d'exploitation des ressources naturelles par les sociétés forestières telles que la SESAME et la Sylvicole. En effet l'abattage anarchique des arbres par ces sociétés étrangères ne laisse personne indifférente. De grandes quantités d'arbres abattus sont souvent abandonnés et pourrissent dans la forêt. A Salo les populations locales ignorent jusqu'ici la nature des actions sociales définies dans les cahiers de charge de la SESAM. Elles n'étaient pas associées au processus de négociation ayant conduit à son implantation et à la cessation par l'état de 106.700 hectares de forêt primaire de leur terroir. Il en est de même pour le projet pilote PAF (Plan d'Aménagement forestier) élaboré sans la participation des populations locales qui sont aujourd'hui les principales victimes des conséquences de la déforestation à l'échelle industrielle par SESAM. Les responsables du Ministère des Eaux et Forêts sont jusque là restés silencieux sur la question. Le souhait de la population est de voir s'appliquer un contrôle rigoureux des activités de la société forestière et d'avoir des informations précises sur ce qu'elles sont en droit d'attendre d'elle. Toutes ces contradictions interpellent notre attention sur les enjeux politiques et économiques de l'État face aux intérêts immédiats des collectivités rurales qui se voient impliquer dans un cycle de pauvreté tout en assistant sans effort au pillage de leurs richesses naturelles.

Les stratégies de réponse aux impacts de la migration

La maîtrise de la migration dans la réserve de Dzanga-Sangha relève plusieurs contradictions. Tant que l'essor économique liée à l'exploitation des ressources forestières et minières sera prospère, la migration des populations se fera de façon active et continue. Cette hypothèse remet donc en cause les enjeux de conservation dans cette région aux populations cosmopolites et instables. Nous concluons que les pressions sur les ressources naturelles semblent aujourd'hui difficiles à maîtriser à cause des intérêts divergents des acteurs économiques en présence. Il est cependant à craindre que les réponses mises en place par les agents de conservation et de développement ne puissent pas agir contre le poids grandissant de la pauvreté et du chômage des jeunes ruraux et urbains.

L'absence d'une option politique claire sur les migrations humaines dans les aires protégées met l'état et le projet Dzanga-Sangha dans une situation d'ambiguïté. Toutefois, un certain nombre de stratégies de réponse impliquant toutes les parties prenantes ont été identifiées en vue d'une gestion durable des ressources naturelles de la réserve. Ces stratégies sont à la fois locales, nationales et tri-nationales.

Les stratégies locales de réponse

Le suivi statistique et démographique dans la zone de la réserve

L'avenir du parc national Dzanga-Ndoki interpelle aujourd'hui notre attention sur les diverses formes de menaces qui pèsent sur elle. Ces menaces ont pour cause première la dynamique migratoire des populations liée au développement de l'économie forestière et de diamant; principal facteur d'attraction des parties prenantes socio-économiques locales, nationales et internationales. Le front de diamant autrefois prospère aux alentours de Nola s'est rapidement progressé vers le sud. Les effets perceptibles de cette progression sont la colonisation accélérée de nouvelles terres et des innombrables confluent du Sangha-Mérééré. A cette situation s'ajoutent aussi la faiblesse des règles formelles et informelles sur l'accès au foncier, le manque de coordination des actions sur le terrain entre les services des mines et des Eaux et Forêts. Somme toute, le contexte juridique, sociologique et politique actuel prédispose à une exploitation anarchique des ressources naturelles et aux multiples pressions que subit la réserve.

L'une des stratégies premières pour une maîtrise de la migration et de ses effets sur la conservation des ressources naturelles est de savoir la densité numérique des populations, les variations des flux migratoires qui se déversent périodiquement dans la zone de la réserve et les villages situés à sa périphérie immédiate. Ce travail déjà initié par le projet Dzanga-Sangha est dans sa phase expérimentale. En effet, un recensement démographique couvrant toutes les collectivités locales de Bayanga et de Salo a été mené en 1995 par le WWF. Les travaux relatifs à l'exploitation et à l'édition des données sont en cours.² Les résultats devront permettre au projet de disposer d'une banque de données fiables sur la répartition par sexe, âge, statut matrimonial, niveau d'instruction et la durée de séjour des migrations mais surtout de mieux planifier ses activités en tenant compte des fluctuations migratoires dans l'espace et de leurs impacts sur la politique de la conservation.

Création des organisations communautaires pour la conservation et le développement

² Une première version est disponible au sein de l'Université de Bangui et le Géosynerie intitulé, "Analyse démographiques des données de recensement au tour de la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha," mai, 1998.

L'une des contraintes à une maîtrise à la base des migrations humaines dans la zone de la réserve est le faible niveau d'organisation et de mobilisation communautaire des populations locales. Peu d'associations de développement existe. En dépit de sa richesse provenant du diamant, la population de Ndelengué ne dispose pas de maternité, ni d'écoles, de cliniques, ni d'un système d'approvisionnement en eau potable. A Bayanga, les associations communautaires comme le SEWA et le Comité de Développement de Bayanga sont faibles face aux problématiques de développement de la zone. Notre inquiétude est que si les collectivités locales ne sont pas fortement organisées en des structures communautaires de développement, elles auront de grandes difficultés à freiner l'entrée et l'accès aux ressources naturelles des populations étrangères non souhaitées. De même, sans une organisation solide à la base, toute action de planification des espaces à usage agricole ne sera pas durable. Les populations immigrantes créeront toujours des opportunités d'accès au foncier soit par des liens de mariage soit par une acquisition financière.

La zonation et la planification locale du foncier

Le libre accès au foncier reste l'une des contraintes majeurs à une maîtrise de la population immigrante. Les modes d'accès au foncier obéissent aux règles informelles flexibles. Or, dès qu'une ethnie étrangère devient dominante au point de vue politique et démographique dans une zone, les règles d'accès à la terre changent. Il suffit d'être le premier arrivant sur un chantier ou une terre non exploitée pour prétendre être le propriétaire. C'est la pratique sur les chantiers à Ndelengué et Bouanda où l'accès au foncier se fait par prospection d'abord et puis par louage par les premiers arrivants. Cette situation concerne aussi le raphia à Bayanga. Aucune règle formelle et informelle régit l'exploitation de cette ressource naturelle à multiples usages. L'occupation des terres agricoles était libre et même anarchique avant l'arrivée du Projet Dzanga-Sangha. Avec la mise en place de la réserve, les activités agricoles étaient regroupées à l'intérieure de la zone banale sur un rayon de 500 mètres de profondeur dans la forêt à partir des axes routiers. Mais suite à la pression démographique, ces limites ne sont plus respectées.

Aujourd'hui, la nécessité d'établir une politique locale de planification et de délimitation des espaces agricoles s'impose. Cela a pour but principal la maîtrise des mécanismes d'accès au foncier par les populations locales car le régime foncier est un élément essentiel dans la gestion des ressources naturelles. Celui-ci recouvre l'ensemble des droits qu'une personne physique ou morale, privée ou publique, peut détenir sur la terre et les arbres (Bruce, 1989). Les questions foncières sont présentes à tous les niveaux d'un projet (Freudenberger, 1995). En restructurant le

système agraire, beaucoup de questions se posent. Comment maintenir la fertilité des sols argilo-sableux en zone de forêt? Il faut pour cela apporter de nouvelles technologies en agro-foresterie. Le projet a-t-il des capacités dans ce domaine? A moyen ou long terme, il se posera sûrement des problèmes de disponibilité de ressources en protéines animales et végétales dans les zones banales fortement soumises à des pressions humaines. Il est temps que le projet commence des réflexions sur les possibilités d'établir à long terme des stratégies de gestion communautaires de certaines ressources renouvelables mais peu utilisées. Tel est le cas du miel qui occupe une place importante dans le régime alimentaire des pygmées BaAka.

Le contrôle des migrations humaines dans la partie nord de la Réserve

Comment contrôler et minimiser les impacts des flux migratoires dans la partie nord de la Réserve Spéciale? Le Projet Dzanga-Sangha et les services publics de conservation doivent prendre une position sur la question. En principe, la loi et les textes organiques du projet interdisent toute exploitation minière dans la réserve. Mais la situation actuelle démontre tout à fait le contraire. Les artisans miniers sont dans la réserve. Que faire? Il apparaît essentiel pour le Projet Dzanga-Sangha de matérialiser physiquement les limites réelles de la réserve surtout dans sa partie nord, principale porte d'entrée des parties prenantes socio-économiques liées à l'économie du diamant. Des postes de contrôle devront être créés afin de permettre aux gardes de mener des patrouilles régulières. Cette matérialisation des limites permettra au projet de stopper la dynamique du front minier et de mieux contrôler les migrations des artisans au delà de leur camp de travail. Elle pourra aussi servir de support visuel, d'information formelle à toute incursion humaine illégale. Nous savons que cela nécessite des investissements financiers importants difficilement acceptables en cette conjoncture économique difficile. Mais la survie de la réserve et de ses immenses ressources naturelles en dépend.

Stratégies nationales de réponses

Le zonage des sites d'exploitation de diamant

La recherche effrénée de nouvelles terres par les nouveaux artisans miniers favorise l'expansion spatiale du front de diamant. Leur méthode d'exploration repose sur des recherches empiriques s'appuyant sur des repères naturels ou l'expérience personnelle de l'artisan. Cette pratique laisse la porte ouverte à une exploitation anarchique et hasardeuse du foncier. Les interviews semi-structurées réalisées avec l'un des Responsables du Ministère des Mines et de l'Energie, à partir de la carte sur

la dynamique des zones d'exploitation de diamant à Bouanda, ont confirmé l'urgence des solutions à prendre. Pour remédier à cette situation, le ministère projette dans un proche avenir de procéder à une prospection et à un zonage des régions officiellement autorisée à l'exploitation de diamant. Le but de cette prospection est d'avoir une cartographie minière de toute la région sud-ouest du pays et par conséquent d'identifier les zones potentiellement riches en ressources minières. A l'issue de ce travail, un zonage des sites en des Unités de Production Minières (UPM) pourrait être fait et ensuite affecté aux exploitants en leur assignant un numéro d'identification.

Les objectifs visés à travers ce zonage des sites peuvent être de divers ordres à savoir:

- Instaurer une gestion rationnelle du foncier et des ressources minières sur les chantiers tout en freinant les mobilités incessantes des artisans miniers
- Corriger les faiblesses des règles formelles et informelles d'accès au foncier en mettant en place un système d'appropriation fiable
- Mettre fin à la démarche intuitive des artisans cause de la dynamique du front de diamant en faisant une prospection scientifique des sites
- Procéder à une réinstallation des artisans sur des sites productifs avec un permis d'exploitation portant l'identification du foncier affecté
- Réhabiliter les espaces non exploités mais situés sur des anciens sites susceptibles de receler encore de diamants afin de répondre à une demande démographique de plus en plus croissante dans l'économie de diamant.

Ce projet traduit déjà une volonté politique de gestion durable du foncier et d'exploitation rationnelle des ressources naturelles. Cette volonté politique présente un double intérêt. D'une part, elle permet de stabiliser dans l'espace les artisans dans leurs fréquents mouvements migratoires d'un camp à l'autre ou encore d'un chantier à un autre. D'autre part, elle augure une nouvelle vision dans le comportement des Autorités politiques des services des mines dans la maîtrise de l'économie de diamant.

La définition d'une politique nationale de population dans les aires protégées

Les enjeux de conservation et de développement dans la réserve spéciale de Dzanga-Sangha sont aujourd'hui posés en terme d'intérêts écologiques, économiques et de co-gestion impliquant une participation de toutes les parties prenantes. Mais, force est de constater que les enjeux de développement valorisent plus les intérêts économiques immédiats des populations locales et immigrantes. Cette situation a fait de la réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha une zone passoire où

sont développées des activités économiques à la fois formelles et informelles dont le contrôle échappe à l'état et même au projet.

L'une des causes directes de ce désordre réside dans l'absence d'une politique nationale de population dans les aires protégées. La création de ces aires protégées n'a pas été suivie d'une politique adéquate de population. Aujourd'hui ces zones sont l'objet d'assauts répétés d'acteurs socio-économiques sans éthique environnementale. Il est à craindre que la rupture d'un équilibre entre les ressources naturelles disponibles et les flux migratoires incessants ne conduisent inévitablement à leur disparition. Il apparaît donc opportun de définir au niveau national une politique de population dans les aires protégées afin de régler surtout les entrées humaines par des délimitations. Il ne s'agit pas ici d'un contrôle ni d'une restriction sur l'entrée des personnes dans la zone mais surtout d'une stratégie de réponse aux impacts écologiques des migrations humaines. Le Plan National d'Action Environnementale (P.N.A.E.) pourra servir de cadre juridique et politique à l'application de cette disposition.

La création d'un cadre institutionnel global sur la conservation

L'absence d'une coordination entre le Ministère des Mines et le Ministère des Eaux et Forêts pénalise les actions de conservation. Ces deux ministères ont des visions et pratiques politiques différentes concernant la gestion des ressources naturelles et les enjeux que celles-ci représentent dans la problématique globale de développement. Le ministère des mines a toujours mené une politique d'exploitation caractérisée par un code minier incitatif ayant pour but d'attirer un grand nombre de partenaires économiques dans le pays. Le ministère délivre des cartes d'exploitation autorisant les exploitants à faire de l'extraction de diamants sans aucune mention particulière sur les aires protégées comme la partie nord du Réserve Spéciale. Par contre, le Ministère des Eaux et Forêts pratique une politique à la fois d'exploitation et de conservation à travers la mise en place d'un Plan d'Aménagement Forestier et la création des aires protégées.

Cet enjeu institutionnel entre deux ministères rend difficile la maîtrise des populations immigrantes lorsqu'on sait que des contradictions fondamentales opposent ces deux ministères. Il se pose donc un problème juridique entre ministères qui influence leurs présence sur le terrain. Il convient de repenser au niveau de l'état la manière la plus sérieuse d'une meilleure politique de conservation en définissant un cadre institutionnel global sur les politiques d'exploitation et de conservation dans le massif forestier du sud.

Au niveau institutionnel, les cadres juridiques existant ont été définis souvent sans la prise en compte des intérêts et besoins des acteurs. Les codes de forêt, de faune, et des mines ont été élaborés sans cohésion entre eux et sans un consensus avec les populations locales. Aussi l'absence d'un cadre institutionnel global intégrant à la fois les enjeux de conservation de ressources naturelles et la dynamique migratoire des populations dans les aires protégées fragilise l'utilisation des terres et des ressources. Il convient donc de repenser la manière la plus sérieuse d'une meilleure gestion de l'environnement et des populations immigrantes dans la réserve tant au niveau de l'état que des collectivités locales à travers la mise en place de cadre et mécanisme institutionnels appropriés.

Stratégies tri-nationales de réponse

La Création d'un cadre sous-régional de communication

L'absence d'un cadre juridique sous-régional sur la forêt et la faune fragilise les enjeux de conservation dans le massif forestier du bassin du Congo. Chaque pays gère de manière sectaire son écosystème. Il n'y a pas un dialogue ouvert entre les différents acteurs que sont les Organisations Gouvernementales, les Organisations Non-Gouvernementales de l'environnement, le secteur privé et les communautés de base. Les informations ne circulent point. Les uns ignorent les besoins des autres. De même, les expériences des uns n'enrichissent guère celles des autres. Il en découle souvent le grave problème de la méconnaissance de l'ampleur et de l'intensité des phénomènes de dégradation des ressources naturelles dans chaque pays.

Conclusion générale

La réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha est aujourd'hui menacée par les migrations humaines d'origines régionale, nationale, sous-régionale et même internationale. Le développement de l'exploitation forestière et l'économie de diamant avec ses activités économiques auxiliaires (le braconnage, l'agriculture sur brûlis, le commerce des cartouches, etc.) restent les principaux facteurs qui drainent les personnes envers la réserve spéciale. Les impacts des parties prenantes immigrantes sont à la fois écologiques et socio-économiques et culturels. Cependant, des contraintes à la fois institutionnelles et technologiques se posent pour une meilleure maîtrise de ces mouvements humains. L'état n'est pas neutre comme cela laisse croire de prime abord. En dépit de sa volonté politique pour la

préservation des écosystèmes représentatifs du pays, les contingences économiques du moment (la pauvreté des populations, le chômage des jeunes, le remboursement des dettes extérieures auprès de la Banque Mondiale et du FMI) le poussent souvent à opter pour une exploitation économique des ressources naturelles en concédant des permis fonciers à des sociétés forestières ou minières parfois dans les aires protégées. Tels sont les cas de Sylvicole à Bayanga, de SESAM à Salo et Howe-Centrafrrique à Sangba dans la région de Bamingui. Aussi, l'absence au niveau institutionnel d'un cadre juridique sur la régulation des migrations humaines dans les aires protégées fragilise les actions de conservation. L'inexistence d'un ciment culturel solide capable de mobiliser l'ensemble des populations immigrantes dans les camps miniers fait que les règles traditionnelles sur la protection de l'environnement laissent la place à la spéculation et à l'usage des moyens de plus en plus destructifs dans l'exploitation des ressources forestières.

En somme, les impacts de la dynamique migratoire sont incompatibles aux enjeux de la conservation. Si cette problématique se pose avec acuité en Centrafrique, elle se manifeste à des degrés divers au Cameroun et au Congo; pays pour lesquels la réserve de Dzanga-Sangha sert encore de parapluie de protection. Mais, à long terme il est à craindre que les impacts de ces migrations humaines les atteignent avec la raréfaction des ressources naturelles. D'où, la nécessité d'une réflexion tri-nationale sur la question n'est pas à négliger. Les stratégies de réponse énoncées à partir des recommandations des études participatives réalisées dans la région peuvent déjà servir de pistes de réflexion et d'actions. Pour cela, il faudrait à un niveau tri-national intégrer la question migratoire des populations aux autres problématiques de conservation au Congo et au Cameroun afin d'avoir un aperçu global et synthétique de enjeux et contraintes à une gestion durable des ressources naturelles dans le massif forestier du bassin Congolais.

Bibliographie

- Bahuchet, Serge. Les pygmées Aka et la forêt centrafricaine, Paris Selafr, 1985.
- Beni, Landry Sosthène. Gestion des forêts et exclusion des Pygmées BaAka dans la réserve de Dzanga-Sangha. Bangui: Université de Bangui, 1997.
- Biodiversity Support Program. "Sangha-Ngoko Rainforest Area." Satellite Image Map, Northern Sheet. Global Inventory Monitoring and Modeling Studies, 1993.
- Bruce, John. Community Forestry: rapid appraisal of tree and land tenure. Rome: Food and Agriculture Organization, 1989.
- Cocquery-Vidrovitch, Catherine. Brazza et la prise de possession du Congo(1883-1885) Paris: Mouton, 1969.
- Cocquery-Vidrovitch, Catherine. Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires (1898-1930) Paris: Mouton, 1972.
- Équipe MARP de Bayanga. Impacts de la dynamique migratoire à Bayanga. Bayanga: 1996.
- Freudenberger, Karen et Byers, Bruce. "Démarche pour comprendre et influencer les comportements à l'égard de la conservation et de la gestion des ressources naturelles." *Bulletin sur la Biodiversité Africaine*, N° 4, 1997.
- Gbenimet, Gisèle. Le comité de développement de Bayanga et la gestion participative des ressources naturelles dans la réserve de Dzanga-Sangha. Bangui: Université de Bangui, 1997.
- Giles-Vernick, Tamara. A Dead People? Migrants, Land and History in the Rainforests of the Central African Republic. Doctoral Dissertation. John Hopkins University, Baltimore. 1996.
- Géosynergie: Les menaces du front diamantier de Bouanda dans la réserve de Dzanga-Sangha, Bangui, 1997.
- Gueye, Bara et Freudenberger Karen. Introduction à la Méthode Accélérée de Recherche Participative, London, IIED, 2e édition, 1991.

- M'Baïki, Lydie. L'économie du palmier raphia dans la réserve de Dzanga Sangha. Bangui: Université de Bangui, 1997.
- Mbassangao, Brigitte. Les menaces anthropologiques sur les Gorilles dans la réserve de Dzanga Sangha. Bangui: Université de Bangui, 1997.
- Mogba, Zéphirin. "Evaluation participative de la dimension de la participation des acteurs socio-economique sur le bassin versant du Lac Tchad en République Centrafricaine." Global Environment Facility/PNUD. Bangui. 1996.
- Mogba, Zéphirin; Freudenberger, Mark; Zana, Henri; Missosso, Monique. Migrations Humaines et leurs Impacts sur la Conservation des Ressources Naturelles dans la Réserve de Dzanga-Sangha: Etude de Cas de l'Economie de Diamant à Ndélongué, République Centrafricaine. WWF, Social Science and Economics Program, 1997.
- Mogba, Zéphirin et al.: Migrations et enjeux d'une gestion durable des ressources naturelles dans la partie Ouest de la réserve de Dzanga-Sangha à Salo, Bayanga: Biodiversity Support Program, 1997
- Mogba, Zéphirin et al. Les menaces du front diamantier de Bounda sur la réserve de Dzanga Sangha (République centrafricaine). Bangui: Université de Bangui, 1997.
- Mbaïki Lydie. L'économie de raphia et le enjeux de conservation durable des ressources naturelles dans la réserve de Dzanga-Sangha, Géosynergie, Université de Bangui, 1997
- Suret-Canale, J. Afrique noire l'ère Coloniale: 1900-1945. Paris: Editions Sociales, 1962.
- Zana, Henri. Impacts de la migration sur les ressources forestières et aquatiques a la peripherie du parc Dzanga Ndoki à Bomandjoukou. Bayanga: World Wildlife Fund - US, 1997.